



Plan d'action régional 2005-2006

Région de Lanaudière

Adopté par le
Conseil régional des partenaires
du marché du travail
de Lanaudière

Le 25 janvier 2005

Présentation

Le plan d'action régional 2005-2006 est le document de planification stratégique d'Emploi-Québec Lanaudière.

Cet exercice de planification témoigne des efforts concertés du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière et du personnel d'Emploi-Québec afin de mettre en œuvre une planification mobilisatrice pour chacun des intervenants interpellés.

Pour favoriser le développement d'une vision commune du marché du travail, Emploi-Québec a invité ses partenaires préoccupés par le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi à participer à une démarche de réflexion. Cette consultation a permis au Conseil régional des partenaires du marché du travail de mettre de l'avant des axes d'intervention et des stratégies bien arrimés à la réalité lanauoise. Avec ces stratégies, les centres locaux d'emploi élaboreront une offre de service contribuant de manière significative au développement de la main-d'œuvre et de l'emploi de la région.

En terminant, nous aimerions remercier tous les participants à la démarche et rappeler la très grande richesse du partenariat dans la réalisation d'une mission aussi complexe que celle d'Emploi-Québec. La contribution des partenaires du marché du travail, plus particulièrement des milieux patronaux, syndicaux, communautaires, de la formation et de l'économie a permis d'élaborer un plan d'action à l'image de la région de Lanaudière, dont la mise en œuvre représente un défi stimulant pour les années à venir.

Miréille Doré

Directrice régionale
Emploi-Québec Lanaudière

Miréille Lepage-Cyr

Présidente du Conseil régional des partenaires
du marché du travail de Lanaudière

La réalisation du plan d'action régional 2005-2006

Membres du comité de planification du Conseil régional

Représentant le Conseil régional

Heather Cregg, Syndicat de l'enseignement du Lanaudière
Mireille Lepage-Cyr, Groupe RH Plus
Darllie Pierre-Louis, Buffet Accès Emploi EI
Jean-M. Poirier, Cégep régional de Lanaudière
Yves Raymond, Fédération des travailleurs du Québec
Claude Rivest, Fédération de l'UPA de Lanaudière
Denise Vandembroucke, la CLEF, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes

Représentant Emploi-Québec

Annie Fortier, Direction du partenariat et de la planification
Andrée Jessop, Direction du soutien aux opérations
Manon Lefebvre, Centre local d'emploi de Repentigny
Michel Morneau, Direction régionale d'Emploi-Québec de Lanaudière
Luc Robert, Direction du partenariat et de la planification

Direction

Luc Robert, directeur du partenariat et de la planification

Coordination

Annie Fortier, agente de recherche et de planification socio-économique
Direction du partenariat et de la planification

Collaboration

Direction régionale d'Emploi-Québec Lanaudière

Collaboration spéciale

Roger Pedneault, économiste régional, direction du partenariat et de la planification

Soutien technique

Monique Lasalle, agente de secrétariat, direction du partenariat et de la planification

Table des matières

1. La mission d'Emploi-Québec et le contexte national.....	5
2. Le marché du travail dans la région de Lanaudière.....	6
3. Des problématiques... aux résultats.....	9
4. Les ressources allouées.....	16
5. Les facteurs de contingence.....	17

Annexes

Annexe 1 Répartition du Fonds de développement du marché du travail par centre local d'emploi.....	19
Annexe 2 Cibles de résultats par CLE.....	20
Annexe 3 Table métropolitaine de Montréal.....	22
Annexe 4 Liste des centres locaux d'emploi de la région de Lanaudière.....	23
Annexe 5 Liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière.....	26
Annexe 6 Liste des principaux partenaires.....	27
Annexe 7 Le marché du travail, région de Lanaudière.....	28

1. La mission d'Emploi-Québec et le contexte national

La mission d'Emploi-Québec est de contribuer à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail et à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre. Les dysfonctionnements du marché du travail auxquels Emploi-Québec doit s'attaquer imposent des coûts économiques et sociaux importants et constituent un frein au développement économique et social du Québec.

Le défi central que doit relever Emploi-Québec est d'offrir à l'ensemble de la population et des entreprises du Québec des services publics d'emploi performants qui tiennent compte des nouvelles réalités du marché du travail.

Le plan d'action régional s'appuie sur les dispositions de la Convention de performance et d'imputabilité d'Emploi-Québec. Il s'inscrit dans les orientations et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Il prend en compte le transfert de la responsabilité des mesures actives d'emploi convenu avec le gouvernement fédéral dans l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail. Il vise à mobiliser les partenaires du marché du travail dans une action concertée pour la résolution des problèmes identifiés. Dans cette perspective, le plan fonde ses orientations et ses stratégies sur une analyse rigoureuse des problématiques du marché du travail et des clientèles et sur une vision du marché du travail qui intègre les dimensions économique et sociale.

À partir des priorités du conseil régional des partenaires du marché du travail, le plan d'action 2005-2006 présente l'ensemble des actions qu'Emploi-Québec compte mener pour concrétiser le plan gouvernemental pour l'emploi ainsi que le plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusions sociale en lien avec les priorités du gouvernement et de la Commission des partenaires du marché du travail pour la prochaine année.

2. Le marché du travail dans la région de Lanaudière¹

La région de Lanaudière s'étend sur un territoire de 13 510 km². Elle est située entre les Laurentides et la Mauricie et sa frontière sud côtoie celle de Laval et de Montréal. La région compte plus de 60 municipalités regroupées en 6 municipalités régionales de comté (MRC) dont la superficie et la population sont variables. On y retrouve aussi la communauté attikamek de Manawan au nord de la MRC de Matawinie.

La principale force de l'économie lanaudoise est sans contredit sa diversité. Comme l'économie de Lanaudière est répartie dans plusieurs secteurs d'activité, la région peut plus facilement faire face aux soubresauts économiques d'un ou de quelques secteurs. Parmi les autres éléments favorables au développement économique de la région de Lanaudière, on retrouve notamment :

- la croissance démographique soutenue;
- la proximité d'un bassin important de main-d'œuvre et de consommateurs;
- la disponibilité de terrains à vocation résidentielle, commerciale et industrielle,
- à des prix compétitifs;
- l'accès à partir de plusieurs axes routiers;
- la volonté des intervenants du milieu à travailler ensemble.

La population, la scolarité et le revenu

La population lanaudoise est généralement plus jeune que la population québécoise. En effet, la part de la population âgée de 0 à 14 ans est plus grande dans la région qu'au Québec et, inversement, la part de la population âgée de 65 ans et plus est plus élevée au Québec que dans la région. Les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur la croissance démographique de la région révèlent un recul significatif du poids des jeunes de moins de 14 ans d'ici 2026. Quant au poids de la population de 55 ans et plus, il ne cesse de progresser. On assiste au vieillissement de la population.

Le niveau de scolarité de la population s'est amélioré de 1996 à 2001. Les cohortes d'âges plus jeunes sont plus scolarisées que les cohortes plus âgées au Québec et dans la région. Pour ce qui est des jeunes femmes, elles sont habituellement plus scolarisées que les jeunes hommes. Toutefois, la population lanaudoise est généralement moins scolarisée que la population québécoise. En 2001, la proportion de la population qui avait 13 ans et moins de scolarité, sans diplôme ni certificat, était plus grande dans la région qu'au Québec. Parallèlement, la proportion de la population québécoise avec un diplôme universitaire était nettement plus élevée que la proportion régionale.

Le revenu moyen des ménages a augmenté au Québec et dans la région, au cours des dernières années. En 2001, les revenus moyens des ménages québécois et régionaux étaient respectivement de 49 998 \$ et 51 024 \$. Dans les MRC de la région, des écarts importants persistent en ce qui concerne les revenus moyens des ménages.

1. Ce chapitre est tiré du document : *Le Marché du travail, région de Lanaudière, janvier 2005.*

Le marché du travail

Suivant la tendance amorcée depuis plusieurs années, la région a connu une forte croissance du nombre de personnes occupées. Toutes proportions gardées, le nombre de personnes occupées tend généralement à augmenter plus fortement dans la région qu'au Québec. Depuis la fin des années 1990, le taux de chômage demeure à de faibles niveaux. Quant aux taux d'activité et d'emploi de la région, ils sont parmi les plus élevés des régions du Québec. En 2004, le taux d'activité régional avoisinait 70 % et le taux d'emploi oscillait autour de 63 %. Même si l'évolution des indicateurs des MRC a été généralement similaire à celle de la région, il persiste des disparités importantes selon les MRC.

Malgré une amélioration marquée des taux d'activité et d'emploi des femmes au cours des dernières années, des écarts persistent toujours avec ceux des hommes. L'examen par groupe d'âge démontre aussi que les taux d'activité les plus bas se retrouvent chez la population âgée de 15 à 24 ans et de 55 à 64 ans.

De plus, les données du recensement de 2001 de Statistique Canada démontrent que plus de 40 % des personnes occupées qui résidaient dans la région travaillaient à l'extérieur de la région.

Les secteurs d'activité économique

De 1993 à 2003, la région de Lanaudière a connu une croissance annuelle moyenne de 3,1 % de son nombre de personnes occupées. Toutes proportions gardées, la hausse régionale est près de deux fois plus forte que celle du Québec. De 2004 à 2008, le scénario de prévisions anticipe une croissance annuelle moyenne de 1,5 % du nombre de personnes occupées, pour la région de Lanaudière. Au niveau sectoriel, ces prévisions se traduisent très différemment selon les secteurs.

Dans la branche du primaire, le secteur de l'agriculture est celui qui occupe le plus de personnes dans la région. Au cours des dernières années, le secteur agricole a assisté à un accroissement de la taille des fermes et à une diminution de leur nombre. Parallèlement, le secteur s'est modernisé avec l'utilisation de plus en plus répandue de nouvelles technologies. Les prévisions d'emploi pour la période de 2004 à 2008, pour la branche du primaire, sont à l'image de la tendance passée. On assistera à une relative stabilité du nombre de personnes occupées dans cette branche.

La branche du secondaire se subdivise principalement en trois grands secteurs, soit le manufacturier de biens non durables, le manufacturier de biens durables et la construction. Au cours des dix dernières années, le grand secteur manufacturier de biens non durables a connu une croissance annuelle moyenne légèrement inférieure à la moyenne régionale de son nombre de personnes occupées. De 2004 à 2008, cette croissance devrait osciller autour de 0,9 % annuellement. Toutefois, cette évolution se traduira différemment selon les secteurs d'activité économique concernés. En ce qui concerne la croissance du nombre de personnes occupées, les secteurs des aliments, des boissons, du caoutchouc et du plastique devraient mener le bal, au cours de cette période.

Toutes proportions gardées, le secteur du manufacturier de biens durables fait partie des secteurs qui ont le plus contribué à la croissance du nombre de personnes occupées dans la région au cours des dix dernières années. Pour notre période de prévisions, ce secteur devrait connaître une croissance annuelle moyenne de son nombre de personnes occupées légèrement inférieure à la moyenne régionale, c'est-à-dire autour de 1,0 %. Cette augmentation sera attribuable principalement aux secteurs des produits du bois et de la machinerie.

La bonne santé de l'économie en général, le nombre élevé d'investissements réalisés pour l'agrandissement d'entreprises existantes et pour l'implantation de nouvelles entreprises, ainsi qu'une demande résidentielle relativement importante ont permis au secteur de la construction de connaître une hausse du nombre de personnes occupées depuis le milieu des années 1990. Pour notre période de prévisions, le secteur de la construction devrait afficher une croissance de son nombre de personnes occupées inférieure à la moyenne régionale.

Les activités de la branche du tertiaire sont liées aux services. C'est dans un contexte régional de croissance de la population et d'augmentation importante du nombre de nouvelles entreprises que la branche du tertiaire a évolué au cours des dernières années. Pour les prochaines années, l'augmentation de la population, conjuguée à la bonne santé de l'économie régionale, devrait permettre à la branche du tertiaire de connaître une croissance de son nombre de personnes occupées. Cette hausse devrait être similaire à celle de l'économie régionale de 2004 à 2008.

Les problématiques du marché du travail

La mondialisation des marchés et l'accroissement de la concurrence ont forcé, et forcent encore aujourd'hui, les entreprises lanauchoises désireuses de survivre, et de poursuivre leur croissance, à explorer de nouveaux marchés, à accroître leur productivité et à améliorer leur organisation du travail. De plus le vieillissement de la main-d'œuvre apporte des modifications considérables dans la demande de plusieurs produits et services.

L'amélioration technologique et l'adoption de nouvelles formes d'organisation du travail sont souvent les moyens utilisés afin d'accroître la productivité des entreprises et, ainsi, de renforcer leur compétitivité face aux entreprises étrangères. Ces changements créent des pressions importantes sur les façons de faire des gestionnaires. Ils doivent faire plus et mieux, si possible avec moins. Pour y parvenir, les dirigeants doivent adapter leur gestion à cette nouvelle réalité. Cette adaptation nécessite chez les gestionnaires et les travailleurs une solide formation de base et l'acquisition de nouvelles compétences. La formation continue devient donc l'affaire de tous les travailleurs et travailleuses des entreprises.

De plus, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, les dirigeants d'entreprises devront faire preuve d'ingéniosité afin de recruter et de maintenir la main-d'œuvre en emploi. Les conditions de travail, la conciliation travail-famille ou les exigences à l'embauche sont notamment des éléments qui devront être considérés de la part des gestionnaires.

Dans un marché du travail où le changement est ce qu'il y a de plus stable, la main-d'œuvre désireuse d'accéder au marché du travail se doit d'être qualifiée et informée des emplois disponibles sur le marché du travail. Le manque de qualification peut limiter l'accès à l'emploi, entraîner un chômage plus ou moins prolongé, affecter le maintien en emploi, réduire la capacité d'adaptation et limiter la progression de carrière. De plus, la non-reconnaissance d'une formation acquise à l'extérieur du pays, les préjugés, l'absence ou la carence de certaines compétences dites « sociales », le manque d'expérience ou le peu de mobilité sont autant d'éléments pouvant freiner l'intégration en emploi.

Le chapitre suivant reprendra quelques-uns des éléments de problématique en lien avec chacune des orientations nationales.

3. Des problématiques... aux résultats

Le présent chapitre présente l'essentiel de la planification régionale à partir des trois orientations stratégiques nationales. Ces orientations ont été adoptées par la Commission des partenaires du marché du travail le 2 décembre 2004. À la lumière de l'analyse du marché du travail, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière a tenu des consultations auprès des représentants régionaux préoccupés par le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi. Ces consultations ont permis de dégager une vision commune des problématiques, nécessaire à une planification s'appuyant sur les forces de la région pour contribuer à l'amélioration du marché du travail.

Orientation 1

Favoriser la participation au marché du travail ainsi que l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois.

■ La participation au marché du travail : problématiques et opportunités

La participation au marché du travail du plus grand nombre possible de personnes représente un défi de taille pour Emploi-Québec. L'analyse du marché du travail de la région de Lanaudière² a permis d'établir une vision commune du marché du travail lanaudois. À partir des principaux éléments de cette analyse, les partenaires ont convenu de retenir les opportunités et éléments de problématique suivants:

- Le marché du travail de la grande région de Montréal est accessible.
- La région de Lanaudière démontre une grande diversité économique.
- Des postes sont disponibles dans la région en lien avec l'expansion ou le remplacement.
- Certains chercheurs d'emploi manquent d'expérience de travail.
- Plusieurs employeurs et chercheurs d'emploi ont une connaissance limitée du marché du travail.
- Les exigences des postes offerts ne correspondent pas toujours à la qualité des conditions de travail.
- La mobilité de la main d'œuvre est rendue difficile à cause du vaste territoire et de la problématique régionale de transport.
- Les personnes à risque de chômage manquent souvent de formation: situation d'analphabétisme, manque de formation de base et de formation professionnelle.
- La persévérance scolaire et la lutte au décrochage demeurent d'une importance capitale dans la région.
- En plus de leur problème de scolarité souvent non reconnue, les personnes immigrantes vivent de nombreux obstacles à l'intégration, dont une méconnaissance du marché du travail et la présence de préjugés chez certains employeurs potentiels.

2. *Le Marché du travail, région de Lanaudière, janvier 2005.*

- Les liens entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation professionnelle doivent continuer de se développer.
- L'intégration au travail des personnes handicapées pose des problèmes particuliers : préjugés, faible scolarité, méconnaissance du marché du travail.
- L'isolement social, les problèmes personnels multiples et les compétences sociales déficientes créent une situation complexe pour les personnes éloignées du marché du travail.
- Le manque d'expérience de travail, la désuétude des expériences et la concentration professionnelle, particulièrement chez les femmes, les jeunes et les personnes de 45 ans et plus, posent des problèmes d'entrée et de maintien sur le marché du travail.
- Pour les prestataires de la sécurité du revenu de Lanaudière, la durée cumulative à l'aide de dernier recours est de 10 ans, alors que cette durée est de 8,9 ans dans l'ensemble du Québec.

■ La participation au marché du travail : le réemploi

Lors de la consultation, les partenaires ont abordé plusieurs préoccupations autour de la problématique d'insertion en emploi. Une intervention rapide et ciblée est nécessaire pour raccourcir la durée de chômage des chercheurs d'emploi. Emploi-Québec dispose de plusieurs outils intéressants pour soutenir l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et aider les chercheurs d'emploi vivant des obstacles légers à l'emploi :

- Les services en ligne : service d'information sur le marché du travail et service de placement.
- Les mesures et services : l'information sur le marché du travail et les salles multiservices, les activités d'aide à l'emploi, les services d'aide à l'emploi et le supplément de retour au travail.

Axes d'intervention	Stratégies
Optimiser la contribution de l'information sur le marché du travail et des services de placement dans la démarche d'insertion des chômeurs dans les postes vacants.	Poursuivre le développement et la diffusion de l'information régionale et locale sur le marché du travail. Promouvoir les services en ligne auprès des partenaires, des chercheurs d'emploi et des employeurs de Lanaudière.
Soutenir l'intégration rapide de la main-d'œuvre sans emploi dans les occupations disponibles ou en demande actuellement.	Optimiser l'utilisation des mesures et services: Activités d'aide à l'emploi, Services d'aide à l'emploi et Supplément de retour au travail. Améliorer la référence des prestataires dont les compétences correspondent aux emplois en demande actuellement par la poursuite des activités de partenariat avec l'agence gouvernementale de la sécurité du revenu et le ministère des Ressources humaines et du développement des compétences du Canada.

■ **La participation au marché du travail : le développement de l'employabilité**

L'exclusion est une problématique complexe et à multiples facettes. Dans ce contexte, le développement de l'employabilité des personnes qui vivent des obstacles importants à l'emploi représente un défi de taille pour Emploi-Québec Lanaudière. L'importance du partenariat avec les intervenants et les employeurs pour relever ce défi a été clairement démontrée.

L'ensemble des partenaires ont aussi convenu que, face aux problèmes recensés, l'innovation, la souplesse ainsi que l'accompagnement devront être au rendez-vous dans la mise en œuvre de l'ensemble des mesures et services offerts à la clientèle :

- ▀ les mesures de longue durée : Mesure de formation, Insertion sociale, Projets de préparation à l'emploi, Subventions salariales et Contrats d'intégration au travail;
- ▀ la mesure Soutien au travail autonome permettra aussi d'aider les personnes présentant un profil d'entrepreneur à développer leur projet d'entreprise;
- ▀ en lien avec les stratégies nationales d'Emploi-Québec³, les clientèles présentant des problématiques particulières sur le plan de l'intégration à l'emploi feront aussi l'objet d'une attention particulière lors de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures et services.

Axes d'intervention	Stratégies
Enrichir l'offre de services aux chômeurs de longue durée ou à risque de le devenir afin de les aider dans leur démarche vers l'emploi.	Maximiser la complémentarité des mesures et services dans le développement d'un continuum d'intervention: Mesure de formation, Insertion sociale, Projets de préparation à l'emploi, Subventions salariales, Contrats d'intégration au travail et Soutien au travail autonome. Mettre en œuvre le plan d'action de la région à l'intérieur de la Stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus. Accentuer l'accompagnement des clientèles éloignées du marché du travail dans leur cheminement vers une intégration durable en emploi.
Favoriser l'élargissement des choix professionnels en lien avec les besoins du marché du travail.	Promouvoir l'information sur le marché du travail auprès des intervenants du milieu scolaire et des organismes travaillant à l'intégration en emploi des clientèles spécifiques. Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action du Comité régional sur le développement de l'employabilité des femmes.

3. Stratégie à l'égard de la main-d'œuvre féminine, stratégie à l'égard des personnes handicapées, stratégie d'intervention à l'intention des travailleuses et des travailleurs de 45 ans et plus.

■ La participation au marché du travail : principaux résultats attendus*

L'accès aux services

Nombre de vacances signalées au Service national de placement	14 800
Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	12 654
Nombre de nouveaux participants, responsables de famille monoparentale	1 593
Nombre de nouveaux participants de moins de 30 ans	4 454
Nombre de nouveaux participants de l'assurance-emploi	7 123
Nombre de nouveaux participants prestataires de l'assistance-emploi	4 302
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 620

Les retours en emploi

Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	6 981
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi	3 317
Nombre de prestataires de l'assistance-emploi en emploi	1 923

Le taux d'emploi

Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	47,5 %
--	--------

* Cibles préliminaires 2005-2006, note du 22 décembre 2004.

** Afin d'alléger le texte, les libellés ont été simplifiés. L'annexe 2 présente l'ensemble des indicateurs dans leur forme officielle.

Orientation 2

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux.

■ L'amélioration de la situation des entreprises : problématiques et opportunités

L'analyse du marché du travail de la région de Lanaudière⁴ a permis aux principaux partenaires régionaux de dégager une vision commune de la dynamique du développement régional lanauois. Les principales problématiques du marché du travail de la région ainsi que les possibilités de développement ont été présentées lors des consultations. Cette orientation s'adressant particulièrement aux entreprises, les partenaires ont retenu les éléments suivants :

- ⊕ La région de Lanaudière démontre une grande diversité économique et une situation géographique avantageuse.
- ⊕ Des postes sont disponibles en lien avec l'expansion et le remplacement.
- ⊕ Des difficultés de recrutement sont aussi mentionnées par certains employeurs.
- ⊕ La croissance de la population se poursuit, bien que de façon plus modeste.
- ⊕ Le vieillissement de la population et de la main-d'œuvre pose un défi d'adaptation.
- ⊕ Le marché du travail de la grande région de Montréal continue d'évoluer, notamment avec les grappes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- ⊕ Le navettage vers Montréal pose un défi aux employeurs de la région : attirer et retenir la main-d'œuvre disponible.
- ⊕ La région poursuit le développement de ses créneaux d'excellence:
 - région leader : structures complexes et composantes métalliques;
 - région associée : meubles 2^e et 3^e transformations ainsi que transformation agroalimentaire;
 - créneau en émergence : valorisation des plantes et biotechnologie végétale;
 - créneau d'avenir : gestion décentralisée de l'eau potable et des eaux usées.
- ⊕ Les entreprises de la région vivent les retombées de la mondialisation :
 - l'adaptation aux changements de marché, technologiques et organisationnels présente un important défi pour les entreprises;
 - l'absence ou le manque de planification stratégique ressort, particulièrement chez les PME;
 - l'amélioration de la productivité est au cœur des préoccupations des gestionnaires d'entreprise;
 - les besoins de formation en gestion sont accentués par la complexité des effets de la mondialisation;
 - plusieurs travailleurs manquent de formation pour faire face aux changements: situation d'analphabétisme, manque de formation de base, de formation professionnelle et continue.

4. *Le Marché du travail, région de Lanaudière, janvier 2005.*

- ✦ Les exigences des postes offerts ne correspondent pas toujours à la qualité des conditions de travail.
- ✦ La conciliation famille-travail devient une préoccupation importante dans la gestion des ressources humaines.

■ L'amélioration de la situation des entreprises : l'intervention

L'arrimage du développement économique et du développement de l'emploi est au cœur des préoccupations d'Emploi-Québec et de ses partenaires. La situation des entreprises de la région face à la mondialisation et aux nombreux changements qui en découlent pose le défi d'une intervention axée sur le développement durable. Le rôle d'Emploi-Québec auprès des entreprises est centré sur la gestion des ressources humaines. La sensibilisation des employeurs à l'évolution du marché du travail et à ses conséquences sur la gestion et le développement des entreprises est essentielle. Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur un partenariat actif entre les divers intervenants de l'économie et de l'emploi.

Les outils dont dispose Emploi-Québec pour intervenir auprès des entreprises sont :

- l'information sur le marché du travail;
- les mesures et services : Concertation pour l'emploi, Mesure de formation volet entreprise, Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Axes d'intervention	Stratégies
Renforcer la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, par le développement d'une culture axée sur une vision stratégique et proactive.	Maximiser l'utilisation des mesures et services : Concertation pour l'emploi, Mesure de formation volet entreprise, Programme d'apprentissage en milieu de travail. Consolider et développer l'offre de formations qualifiantes et transférables pour les travailleurs en emploi. Informers les gestionnaires d'entreprises sur le marché du travail: bassin de main-d'œuvre, conditions de travail, besoins de formation, conciliation famille-travail. Contribuer à la concertation des partenaires et des gestionnaires d'entreprise en lien avec le marché du travail et l'adaptation aux changements. Soutenir l'acquisition et le développement de compétences ainsi que l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines.

■ **L'amélioration de la situation des entreprises : les résultats attendus**

Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	160
Nombre de nouvelles ententes de qualification (programme d'apprentissage en milieu de travail)	200

* Cibles préliminaires 2005-2006, note du 22 décembre 2004.

Orientation 3

Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens.

Cette orientation vise l'efficacité des interventions d'Emploi-Québec dans le contexte d'une gestion par résultats, décentralisée et en partenariat. Elle soutient la mise en œuvre d'une offre de service répondant le mieux possible et au meilleur coût aux besoins de l'ensemble de la clientèle de chacun des centres locaux d'emploi de la région.

Pour ce faire, le partenariat est une valeur fondamentale pour Emploi-Québec. La concertation renforce l'engagement des acteurs dans la recherche des solutions originales pour affronter les défis du marché du travail et rend possibles des actions innovatrices qui, autrement, seraient difficiles à réaliser.

La concertation sur le marché du travail s'exprime notamment par le travail des conseils régionaux. Le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière est formé de représentants de la main-d'œuvre, des entreprises, des milieux communautaire et de la formation et des ministères de l'Éducation et du Développement économique et régional et de la recherche. Ces partenaires privilégiés sont étroitement associés aux réflexions sur l'amélioration des services et la mise en œuvre des axes d'intervention retenus dans le plan d'action régional.

Axes d'intervention	Stratégies
Mobiliser et soutenir l'organisation dans la réalisation de l'ensemble des actions nécessaires à l'atteinte des résultats.	Assurer la formation continue et l'accompagnement du personnel. Réaliser et suivre chacun des éléments de planification régionale et locale tant stratégique que budgétaire. Analyser régulièrement la situation régionale en fonction des attentes qualitatives et des résultats quantitatifs et budgétaires.

4. Les ressources allouées

4.1 Les ressources humaines

Emploi-Québec Lanaudière compte sept centres locaux d'emploi (CLE) pour offrir ses services aux individus et aux entreprises des six municipalités régionales de comté (MRC) de son territoire. Le bureau régional, par ses fonctions de développement de l'information sur le marché du travail, de planification, de coordination, de supervision et de contrôle, soutient les centres locaux de la région. En 2004-2005, une centaine de personnes composent la grande équipe d'Emploi-Québec Lanaudière⁵.

4.2 Le Fonds de développement du marché du travail

Les budgets, ainsi que les cibles de résultats, sont répartis entre les centres locaux selon le modèle approuvé par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière⁶. À partir des budgets alloués et des cibles, chacun des centres locaux est en mesure d'organiser l'intervention sur le marché du travail de son territoire.

Le budget régional du Fonds de développement du marché du travail est présenté par sources (le Compte de l'assurance-emploi et le Fonds du Québec) et exprimé en milliers. L'hypothèse ci-après est basée sur le budget d'intervention initial d'Emploi-Québec pour l'exercice 2004-2005. Lors de la confirmation du budget régional 2005-2006, des modifications pourront être apportées.

	Compte de l'assurance-emploi	Fonds du Québec	Total
Budget initial *	24 416,2 \$	5 802,6 \$	30 218,8 \$
Budget régional non réparti	829,8 \$	964,0 \$	1 793,8 \$
Solde réparti par CLE	23 586,4 \$	4 838,6 \$	28 425,0 \$

* Budget initial :

- › Budget initial de 2004-2005 (CPMT-29 avril 2004, annexe 3, projet).
- › Après soustraction de 228,3 \$: la contribution de Lanaudière à la Table métropolitaine de Montréal pour 2004-2005.
- › Budget CIT de 793,8 \$ inclus (CPMT-29 avril 2004, annexe 3, projet).

5. Pour l'ensemble des CLE et de la direction régionale, l'effectif autorisé est de 108,5 équivalents temps complet (ETC) selon la répartition des effectifs d'Emploi-Québec du 24 mars 2004.

6. Consulter les annexes 1 et 2 pour la répartition des cibles par CLE et des budgets 2005-2006.

5. Les facteurs de contingence

Pour l'élaboration du plan d'action régional 2005-2006, plusieurs éléments déterminants sont encore inconnus. La démarche de planification est donc basée sur les données de l'année 2004-2005 en ce qui a trait au budget, aux cibles de résultats et aux effectifs autorisés. Une certaine réserve est donc de mise.

D'abord, le budget en provenance du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) n'est pas connu au moment de cette planification. Des modifications au budget par rapport à l'an dernier influenceraient la mise en œuvre des stratégies retenues.

De plus, les cibles de résultats liées aux indicateurs sont établies de façon préliminaire et seront révisées en septembre 2005.

Enfin, au moment de l'adoption du plan d'action régional, l'effectif autorisé demeure à confirmer. Une variation des ressources humaines pourrait entraîner des changements dans les façons de faire et affecter l'atteinte des résultats.

A N N E X E S

ANNEXE 1

Répartition du Fonds de développement du marché du travail par centre local d'emploi

Le tableau suivant présente la répartition entre les CLE des deux sources du Fonds de développement du marché du travail. Les montants sont exprimés en milliers.

CLE	BUDGET INITIAL ¹ (hypothèse de travail)			
	COMPTE DE L'ASSURANCE- EMPLOI	FONDS DU QUÉBEC	TOTAL	POIDS RELATIF 2005-2006
Berthierville	2 685,9 \$	719,4 \$	3 405,3 \$	11,98 %
Joliette	3 801,5 \$	939,8 \$	4 741,3 \$	16,68 %
Repentigny	5 046,2 \$	744,0 \$	5 790,2 \$	20,37 %
Rawdon	1 940,1 \$	603,9 \$	2 544,0 \$	8,95 %
Saint-Jean-de- Matha	1 501,0 \$	306,8 \$	1 807,8 \$	6,36 %
Sainte-Julienne	3 058,5 \$	631,1 \$	3 689,6 \$	12,98 %
Terrebonne	5 553,2 \$	893,6 \$	6 446,8 \$	22,68 %

¹: Budget initial de 2004-2005 (CPMT-29 avril 2004, annexe 3, projet) moins budget régional non réparti.

ANNEXE 2

Cibles de résultats par CLE

Indicateurs	Lanaudière	Cibles préliminaires *						
		Berthierville	Joliette	Rawdon	Repentigny	Saint-Jean-de-Matha	Sainte-Julienne	Terrebonne
	<i>Poids relatif du CLE 2005-2006</i>	11,98%	16,68%	8,95%	20,37%	6,36%	12,98%	22,68%
La participation au marché du travail								
12. Nombre de vacances signalées au Service national de placement	14 800							
6. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	12 654	1 516	2 111	1 133	2 578	805	1 642	2 870
15. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	6 981	836	1164	625	1422	444	906	1583
18. Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	47,50%							
14. Proportion des participants aux interventions d'Emploi-Québec répondant aux critères de repérage des personnes à risque de chômage prolongé (de courte et longue durée)	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%
13. Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%
7. Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 620	194	270	145	330	103	210	367
9. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, responsables de famille monoparentale	1 593	191	266	143	324	101	207	361
20. Taux d'emploi des responsables de famille monoparentale ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	47,70%							
8. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, de moins de 30 ans	4 454	534	743	399	907	283	578	1010
19. Taux d'emploi des personnes de moins de 30 ans ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	47,80%							

Source: Cibles préliminaires 2005-2006, note du 22 décembre 2004.

* Les indicateurs sont présentés par orientation; la numérotation correspond au système de suivi d'Emploi-Québec.

Cibles de résultats par CLE (suite)

Indicateurs	Lanaudière	Cibles préliminaires *						
		Berthierville	Joliette	Rawdon	Repentigny	Saint-Jean-de-Matha	Sainte-Julienne	Terrebonne
PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE EMPLOI	<i>Poids relatif de cette clientèle</i>	11,06%	13,57%	7,65%	22,33%	6,58%	12,09%	26,72%
10. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, participants de l'assurance-emploi	7 123	788	967	545	1591	469	861	1903
16. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	3 317	367	450	254	741	218	401	886
2. Prestations non versées par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	8,0 M\$							
PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE EMPLOI	<i>Poids relatif de cette clientèle</i>	14,28%	21,54%	12,40%	14,10%	7,24%	15,90%	14,54%
11. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, prestataires de l'assistance-emploi	4 302	614	927	533	607	311	684	626
17. Nombre de prestataires de l'assistance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	1 923	275	414	238	271	139	306	280
21. Taux d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	42,40%							
3. Prestations non versées par l'assistance-emploi suite à une activité d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	5,1 M\$							
1. Sommes des prestations non versées par l'assistance-emploi et par l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	13,1 M\$							
L'amélioration de la situation des entreprises								
	<i>Poids relatif du CLE 2005-2006</i>	11,98%	16,68%	8,95%	20,37%	6,36%	12,98%	22,68%
5. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les mesures actives	160	19	27	14	33	10	21	36
4. Nombre de nouvelles ententes de qualification (programme d'apprentissage en milieu de travail)	200							

Source: Source: Cibles préliminaires 2005-2006, note du 22 décembre 2004.

* Les indicateurs sont présentés par orientation; la numérotation correspond au système de suivi d'Emploi-Québec

ANNEXE 3

Table métropolitaine de Montréal

« La Table métropolitaine de Montréal a pour mission d'établir les problématiques métropolitaines du marché du travail et d'identifier des stratégies et des objectifs métropolitains en matière de main-d'œuvre et d'emploi. »

Cinq régions administratives font partie, en tout ou en partie, du territoire métropolitain : Laval, Laurentides, Lanaudière, Montréal et Montérégie. En lien avec le développement économique mis de l'avant par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les représentants des cinq régions administratives et de la table métropolitaine ont convenu que des interventions de développement de connaissances étaient prioritaires pour l'année 2005-2006 sont les suivantes.

La situation des secteurs suivants fera l'objet d'une vigilance accrue et de travaux de développement de connaissance au besoin ¹:

- Impression et activités connexes de soutien SCIAN 323
- Services de gestion de déchets SCIAN 5620
- Fabrication de meubles et de produits connexes SCIAN 337
- Produits électriques et électroniques; fabrication de produits informatiques et électroniques; fabrication de matériel d'appareils et de composants électriques SCIAN 334 et 335
- Fabrication de produits métalliques SCIAN 332

En lien avec la planification 2004-2005, la formation s'adressant aux organismes accompagnant les personnes immigrantes dans leur démarche vers l'emploi sera mise au point et diffusée. L'outil d'aide à la recherche d'emploi sera aussi rendu disponible à la clientèle.

De plus, pour 2005-2006, la diffusion des travaux de la Table métropolitaine auprès des représentants des régions fera l'objet d'une attention spéciale. Au-delà des secteurs d'activité, une veille des événements d'actualité susceptibles d'influencer le développement économique de la métropole est aussi prévue. On pense notamment à l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La région de Lanaudière continuera de participer aux travaux de la Table métropolitaine de Montréal et de son comité de soutien. Les CLE concernés, notamment Repentigny et Terrebonne, seront étroitement associés aux travaux.

¹. Ces propositions ont été élaborées par le Comité de soutien de la Table métropolitaine, le 19 novembre 2004.

ANNEXE 4

Liste des centres locaux d'emploi de la région de Lanaudière (CLE)

MRC DE D'AUTRAY

Centre local d'emploi de Berthierville		MUNICIPALITÉS			
90, place du Marché Berthierville (Québec) J0K 1A0 Tél. : (450) 836-6261 Télec. : (450) 836-1029 Téléphone sans frais : 1 800 461-6261		Berthierville Lanoraie Lavaltrie La Visitation-de-l'Île-Dupas Mandeville Saint-Barthélemy Saint-Cléophas-de-Brandon Saint-Cuthbert	Saint-Didace Sainte-Élisabeth Sainte-Geneviève-de-Berthier Saint-Gabriel Saint-Gabriel-de-Brandon Saint-Ignace-de-Loyola Saint-Norbert		
Personnes occupées ¹	17 090	Prestataires de l'assurance-emploi ²	1 750	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 636

MRC DE L'ASSOMPTION

Centre local d'emploi de Repentigny		MUNICIPALITÉS			
Place Repentigny 155, rue Notre-Dame, bureau 25 Repentigny (Québec) J6A 5L3 Tél. : (450) 585-6640 Télec. : (450) 582-4996 Téléphone sans frais : 1 877 286-6840		Charlemagne L'Assomption L'Épiphanie (paroisse)	L'Épiphanie (ville) Repentigny Saint-Sulpice		
Personnes occupées ¹	53 825	Prestataires de l'assurance-emploi ²	3 531	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 616

Sources :

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada; moyenne de décembre 2003, mars, juin et septembre 2004.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contrainte ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille; moyenne de septembre et décembre 2003, mars et juin 2004.

**Liste des centres locaux d'emploi
de la région de Lanaudière (CLE)**
(suite)

MRC DE JOLIETTE

Centre local d'emploi de Joliette		Municipalités			
409, rue Notre-Dame Joliette (Québec) J6E 3H5 Tél. : (450) 752-6999 Télec. : (450) 757-7905 Téléphone sans frais : 1 800 463-5434		Crabtree Joliette Notre-Dame-de-Lourdes Notre-Dame-des-Prairies Saint-Ambroise-de-Kildare		Saint-Charles-Borromée Sainte-Mélanie Saint-Paul Saint-Pierre Saint-Thomas	
Personnes occupées ¹	24 525	Prestataires de l'assurance-emploi ²	2 146	Prestataires de l'assistance-emploi ³	2 468

MRC DE MATAWINIE

Centre local d'emploi de Rawdon		Municipalités			
3486, rue Queen Rawdon (Québec) J0K 1S0 Tél. : (450) 834-4453 Télec. : (450) 834-1272 Téléphone sans frais : 1 877 502-4128		Chertsey Entrelacs Notre-Dame-de-la-Merci Rawdon		Saint-Alphonse-Rodriguez Saint-Côme Saint-Donat Sainte-Marcelline-de-Kildare	
Personnes occupées ¹	8 625	Prestataires de l'assurance-emploi ²	1 210	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 421

Centre local d'emploi de Saint-Jean-de-Matha		Municipalités			
231, rue Principale C.P. 240 Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0 Tél. : (450) 886-1826 Télec. : (450) 886-1838 Téléphone sans frais : 1 888 872-0048		Manawan Sainte-Béatrix Saint-Damien Sainte-Émélie-de-l'Énergie		Saint-Félix-de-Valois Saint-Jean-de-Matha Saint-Michel-des-Saints Saint-Zénon	
Personnes occupées ¹	7 735	Prestataires de l'assurance-emploi ²	1 040	Prestataires de l'assistance-emploi ³	830

Sources :

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada; moyenne de décembre 2003, mars, juin et septembre 2004.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contrainte ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille; moyenne de septembre et décembre 2003, mars et juin 2004.

**Liste des centres locaux d'emploi
de la région de Lanaudière (CLE)
(suite)**

MRC DE MONTCALM

Centre local d'emploi de Sainte-Julienne		Municipalités			
2495, rue Cartier Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0 Tél. : (450) 831-4222 Télec. : (450) 831-8439 Téléphone sans frais : 1 800 363-8645		Saint-Alexis (paroisse) Saint-Alexis (village) Saint-Calixte Saint-Esprit Saint-Jacques Sainte-Julienne		Saint-Liguori Saint-Lin-Laurentides Sainte-Marie-Salomé Saint-Roch-de-l'Achigan Saint-Roch-Ouest	
Personnes occupées ¹	16 530	Prestataires de l'assurance-emploi ²	1 912	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 822

MRC DES MOULINS

Centre local d'emploi de Terrebonne		Municipalités			
1590, chemin Gascon Terrebonne (Québec) J6X 3A2 Tél. : (450) 471-3666 Télec. : (450) 964-9196 Téléphone sans frais : 1 877 286-4404		Mascouche Terrebonne			
Personnes occupées ¹	57 410	Prestataires de l'assurance-emploi ²	4 226	Prestataires de l'assistance-emploi ³	1 666

Direction régionale Emploi-Québec Lanaudière 40, rue Gauthier Sud Bureau 2000 Joliette (Québec) J6E 4J4	Téléphone : (450) 752-6888 1 877 465-1933 Télécopieur : (450) 755-1926  http://emploiquebec.net/francais/imt/
---	--

Sources :

1. Personnes occupées : Statistique Canada, recensement de 2001.
2. Prestataires de l'assurance-emploi : ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada; moyenne de décembre 2003, mars, juin et septembre 2004.
3. Prestataires de l'assistance-emploi : prestataires sans contrainte ou avec contraintes temporaires à l'emploi; ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille; moyenne de septembre et décembre 2003, mars et juin 2004.

ANNEXE 5

Liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière

Membres représentant la main-d'oeuvre	Membres représentant les entreprises	Organismes communautaires et milieu de la formation	Milieu ministériel
Cécile Croze Trésorière Conseil central de Lanaudière (CSN)	Claude Gauthier Directeur des ressources humaines et planification Papiers Scott Itée	Milieu de la formation	Membre d'office
		Francine Lebeau Directrice générale adjointe Commission scolaire des Samares	Mireille Doré Directrice régionale Emploi-Québec Lanaudière
Yves Raymond Agent d'affaires Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (FTQ)	Isabelle Rivest Coordonnatrice aux ressources humaines Filochrome inc.	Jean-M. Poirier (vice-président) Directeur général Cégep régional de Lanaudière	Observateurs
			Lauraine Langlois Directrice régionale Ministère de l'Éducation du Québec Laval-Laurentides-Lanaudière
Alain Giroux Membre du comité consultatif régional Secteur métallurgie Laurentides-Lanaudière Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec (FTQ)	Marie-Hélène Gladu Responsable des ressources humaines Portes Belhumeur inc.	Pierre Tremblay Directeur du service aux étudiants Université du Québec à Trois-Rivières	Daniel Boutin Directeur régional Ministère du Développement économique et régional Lanaudière
Claude Rivest (vice-président) Directeur du Centre d'emploi agricole de Lanaudière Fédération de l'UPA de Lanaudière	André Brouard Directeur des ressources humaines du développement organisationnel Louisiana Pacific Canada Ltd.	Heather Cregg Vice-présidente Syndicat de l'enseignement du Lanaudière	
Lucie Clément Conseillère régionale (FTQ) Laurentides-Lanaudière	Mireille Lepage-Cyr (présidente) Groupe RH Plus	Milieu organismes communautaires	
		Darlie Pierre-Louis Directrice générale Buffet Accès Emploi EI	
		Denise Vandembroucke Directrice générale La CLEF Centre Lanaudière d'emploi pour femmes	

ANNEXE 6

Liste des principaux partenaires

Emploi-Québec Lanaudière collabore étroitement avec différents partenaires qui fournissent des services spécialisés complémentaires à ceux qui sont offerts par les centres locaux d'emploi. Ces partenaires collaborent à la réalisation de la mission et à l'atteinte de résultats d'Emploi-Québec.

PARTENAIRES DU FORUM RESSOURCES EXTERNES

Atelier du Seigneur Masson
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) D'Autray-Joliette
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) des Moulins
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de L'Assomption
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de Matawinie
Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) de Montcalm
Centre Point d'appui de Lanaudière (SEMO Essor II)
Club de recherche d'emploi Lanaudière
Fédération de l'UPA de Lanaudière
Ferme-école Desjardins de Lanaudière
La CLEF, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes et Perspectives nouvelles inc.
Le Buffet Accès Emploi EI
Le Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
Maison d'hébergement Jeunesse Rolland-Gauvreau (L'Annexe à Rolland)
Parachute Projets inc.
Pinart international

PARTENAIRES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Cégep régional de Lanaudière
Centre local de développement de la MRC de L'Assomption
Centre local de développement de la Matawinie
Centre local de développement de la MRC de D'Autray
Centre local de développement économique des Moulins
Centre local de développement de Montcalm
Centre local de développement de Joliette
Comité régional pour la valorisation de l'éducation
Conférence régionale des élus
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire des Affluents
Ministère des Ressources humaines et du développement des compétences du Canada
Lanaudière économique
Ministère de l'Éducation
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche

ANNEXE 7

Le marché du travail, région de Lanaudière

Tableau synthèse *

	Québec	Lanaudière	Municipalités régionales de comté					
			D'Au-tray	Joliette	L'Assomption	Matawinie	Montcalm	Des Moulins
Population totale: Groupe d'âge ¹	7 237 480	388 495	38 345	54 165	103 980	43 175	38 740	110 090
0-14	1 291 585	79 520	7 435	9 170	21 860	7 240	7 970	25 845
15-34	1 871 260	91 700	8 570	12 805	24 815	8 060	8 805	28 645
35-64	3 114 820	175 405	16 990	24 165	47 975	20 340	17 340	48 595
65 et plus	959 810	41 845	5 350	8 025	9 315	7 540	4 625	6 990
Taux de familles monoparentales ¹	16,6 %	14,4 %	14,6 %	17,9 %	13,8 %	14,2 %	12,5 %	14,0 %
Revenu annuel moyen des ménages ¹	49 998 \$	51 024 \$	42 656 \$	45 720 \$	60 400 \$	39 379 \$	41 239 \$	57 495 \$
Pourcentage des personnes sans diplôme d'études ²	31,7 %	35,5 %	42,2 %	34,2 %	28,6 %	45,0 %	46,2 %	32,5 %
Population active ¹	3 742 485	199 150	18 265	26 715	56 670	18 520	18 285	60 695
Personnes occupées ¹	3 434 265	185 740	17 090	24 525	53 825	16 360	16 530	57 410
Taux de chômage ¹	8,2	6,7	6,4	8,2	5,0	11,7	9,6	5,4
Taux d'activité ¹	64,2	65,6	60,6	62,0	69,7	52,3	60,3	72,6
Taux d'emploi ¹	58,9	61,1	56,7	56,9	66,2	46,2	54,5	68,7
Nombre d'employeurs ³		14 444	2 071	2 696	3 782	1 929	1 138	2 828
Nombre d'employés ³		123 335	13 910	31 190	28 777	13 658	8 548	27 252
Taux de prestataires de l'assurance-emploi (2 ^e trimestre 2004) ^{4*}	5,7 %	5,6 %	6,5 %	5,5 %	4,4 %	8,0 %	6,9 %	5,1 %
Taux des prestataires de l'assistance-emploi (mars 2004) ^{5**}	8,0 %	6,2 %	9,1 %	10,4 %	3,4 %	11,4 %	8,1 %	3,3 %

*La somme des composantes n'est pas toujours égale au total en raison des données qui ont été arrondies.

Sources :

1. Statistique Canada, Recensement 2001. Compilation spéciale Emploi-Québec, direction régionale Lanaudière.
2. Statistique Canada, Recensement du Canada, 2001. Compilation et traitement : Institut de la statistique du Québec, Direction de l'édition et des communications, 2003.
3. Système national d'information sur le marché du travail (SNIMT), RHDCC-CRHC Repentigny, mai 2004.
4. Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada. Moyenne mobile du nombre de prestataires de l'assurance-emploi pour les mois d'avril, mai et juin 2004.
5. Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, mars 2004.

- ❖ Taux d'assurance-emploi : Nombre de prestataires de l'assurance-emploi par rapport à la population totale de 15 à 64 ans du recensement de 2001.
- ❖❖Taux d'assistance-emploi : Nombre total de prestataires de l'assistance-emploi (incluant les 3 catégories: avec contrainte sévère à l'emploi, avec contrainte temporaire à l'emploi et sans contrainte à l'emploi) au mois de mars 2004 par rapport à la population totale des 15 à 64 ans du recensement de 2001.